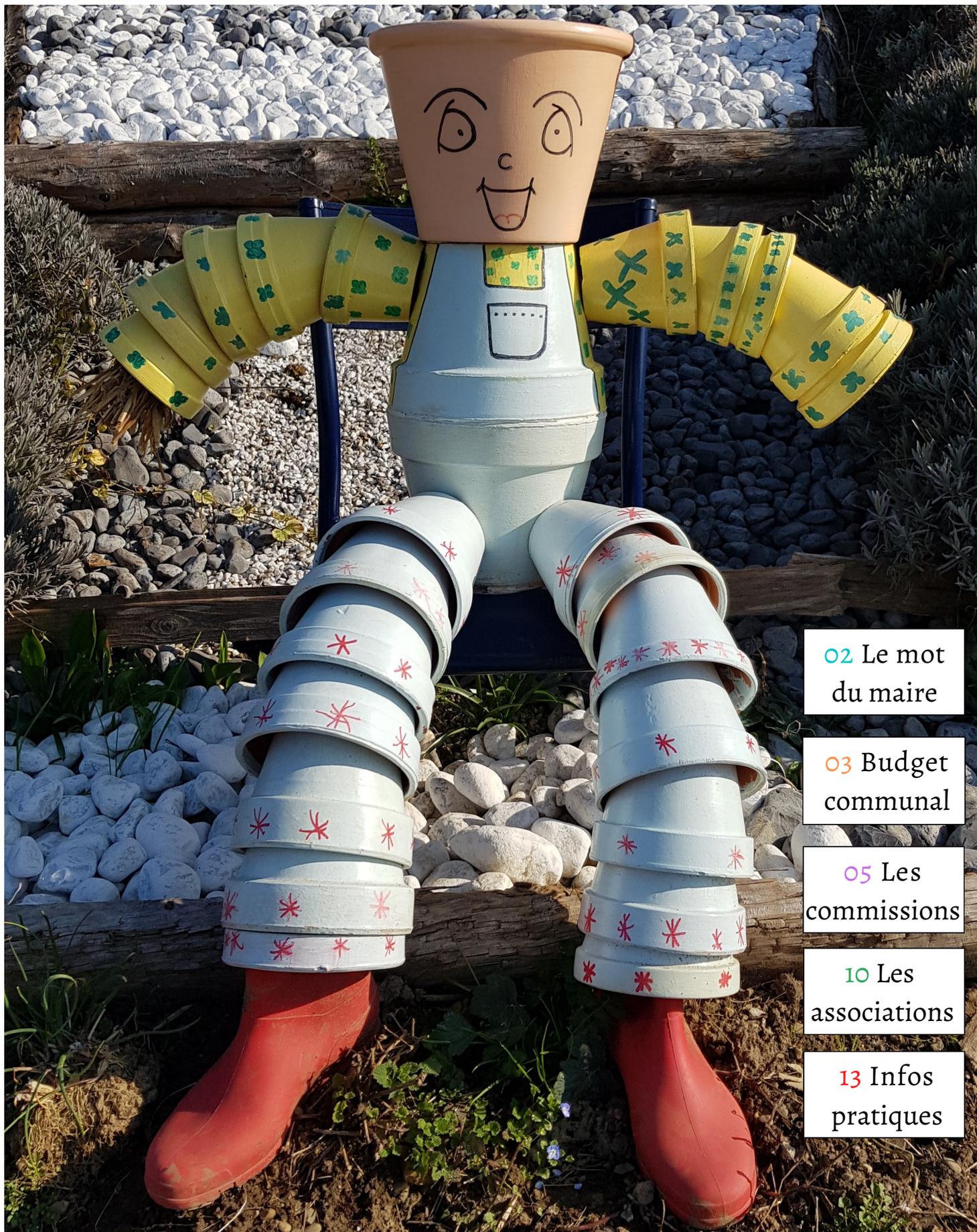


# SAINT GEOIRS INFOS

AVRIL 2022 N° 46



02 Le mot  
du maire

03 Budget  
communal

05 Les  
commissions

10 Les  
associations

13 Infos  
pratiques

# LE MOT DU MAIRE



Chers Saint-Geoirdeaux,

Enfin le printemps ! Du moins je le pensais, après plusieurs jours sous un soleil radieux, tout le monde a remis son manteau ce vendredi 1<sup>er</sup> avril avec l'arrivée de la neige. A peine sortis de la pandémie, au moment où nous tombons le masque et où le pass vaccinal est jeté aux oubliettes sans la certitude d'être débarrassés de cette épidémie, l'Europe et le monde, et nous tous, sommes précipités dans un conflit majeur provoqué par l'invasion de l'armée russe en Ukraine.

Les justes sanctions économiques prises à l'encontre de la Russie vont aussi, en retour, affecter notre économie et notre pouvoir d'achat. Dans ce contexte, heureusement, la mobilisation des habitants fait chaud au cœur. Elle est à la hauteur des immenses besoins de ceux qui sont bombardés ou forcés de se déplacer. Une organisation efficace a été mise en place grâce à Bièvre Isère Communauté, aux Maires de France et à la Protection civile. Nous vous remercions pour votre générosité.

L'année 2021 aura été, malgré les contraintes sanitaires, une année bien remplie et ce grâce à l'ensemble des membres du Conseil municipal qui ont répondu présents dans les différentes missions et commissions dans lesquelles ils sont engagés et je les remercie.

Nous avons effectué des travaux d'isolation des combles sur la salle polyvalente, l'école et le bâtiment Mairie avec ses logements, la rénovation du plateau sportif, la numérisation de notre école et la mise aux normes de la numérotation de certaines habitations.

Nous essayons également d'embellir le visuel de notre commune avec l'agrandissement du massif à l'entrée du bourg et de magnifiques personnages réalisés par les enfants pendant le temps périscolaire et qui agrémentent gaiement certains points du village. Vous avez pu découvrir quelques illuminations complémentaires cet hiver mais je ne m'étendrai pas davantage sur ces travaux car tous les détails seront précisés à l'intérieur de ce bulletin.

Les résultats de clôture du budget 2021 reflètent notre volonté et notre détermination à maîtriser nos dépenses et à augmenter nos recettes pour réaliser nos futurs investissements. Outre le projet multiservices, l'église et le bâtiment de la Mairie font l'objet d'une étude pour leur réhabilitation ; nous sommes accompagnés par la CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) pour un travail efficace et cohérent.

Nous nous sommes positionnés auprès de Bièvre Isère Communauté, afin d'avoir un chiffrage pour un projet d'aménagement de voies en mode doux entre le hameau de Cours et notre école.

Le travail n'exclut pas les moments de plaisir : j'ai été très heureuse de pouvoir enfin passer un temps convivial avec nos aînés le dimanche 27 mars. Nous vous espérons nombreux lors de la fête de la St Georges prévue le 30 avril, qui sera suivie par la fête des mères, à laquelle tous les habitants seront conviés.

Pour finir, je me permets de vous rappeler les échéances électorales à venir : les élections présidentielles au mois d'avril, puis les élections législatives en juin ; nous avons besoin plus que jamais d'expression démocratique, aussi je vous invite à venir nombreux. Les différents scrutins se dérouleront dans la salle du Conseil municipal.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Bien à vous.

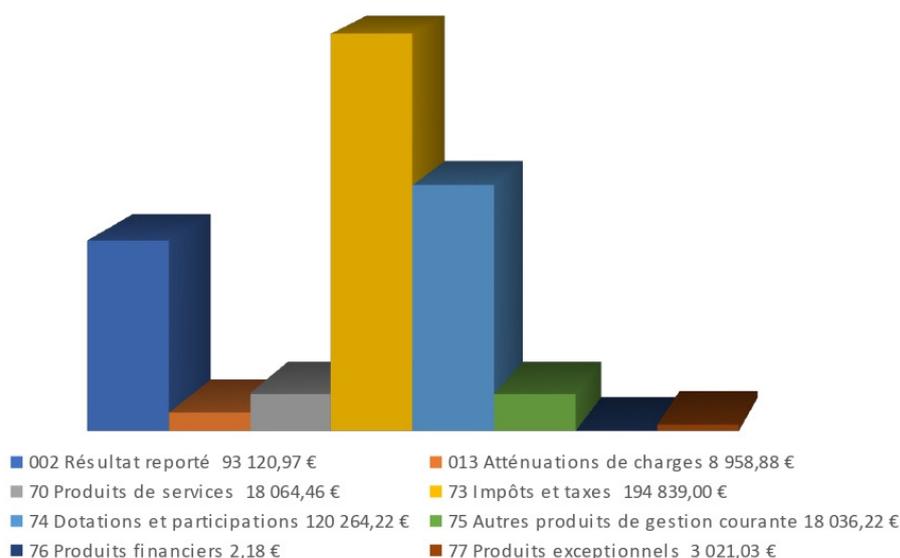
Votre Maire,

**Nadine GRANGIER**

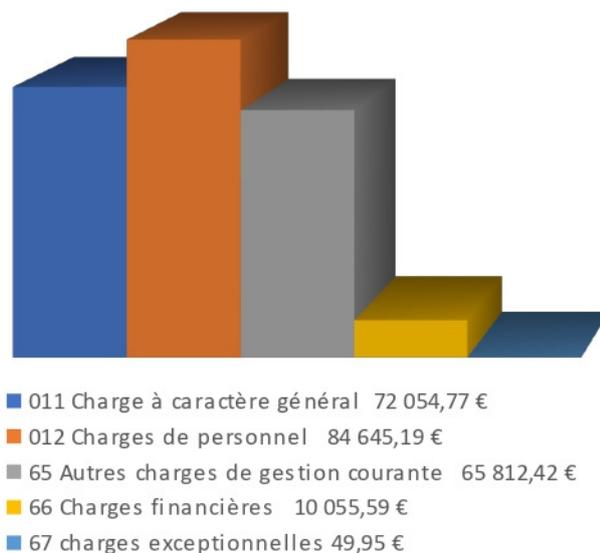
# LE BUDGET COMMUNAL

## COMPTE ADMINISTRATIF 2021

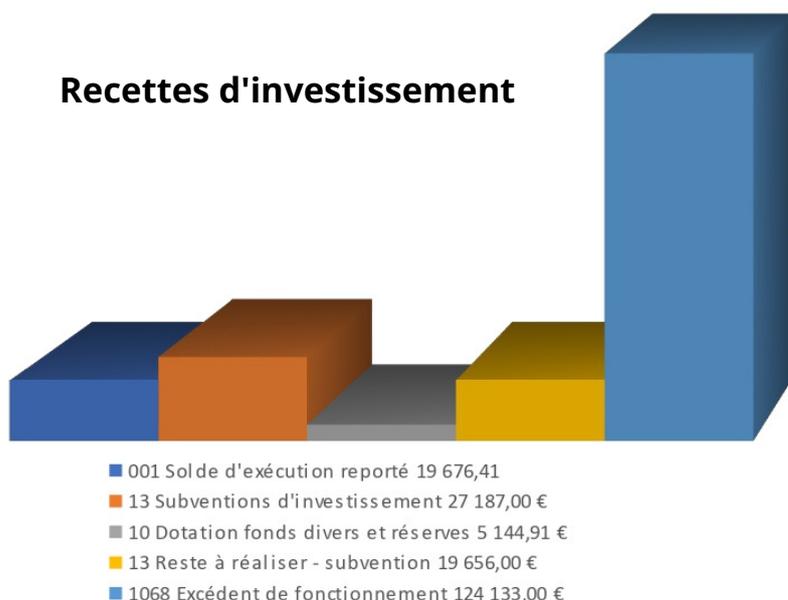
### Recettes de fonctionnement



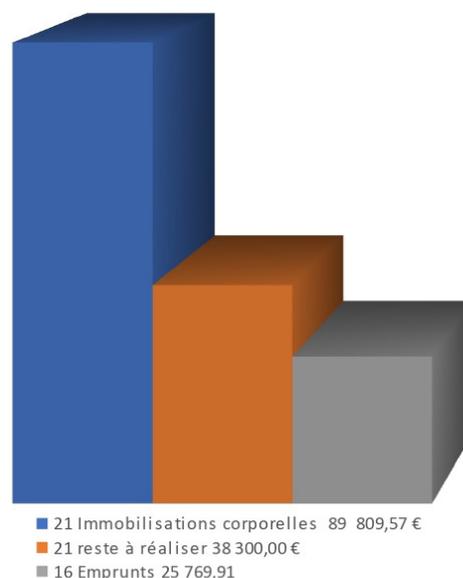
### Dépenses de fonctionnement



### Recettes d'investissement



### Dépenses d'investissement

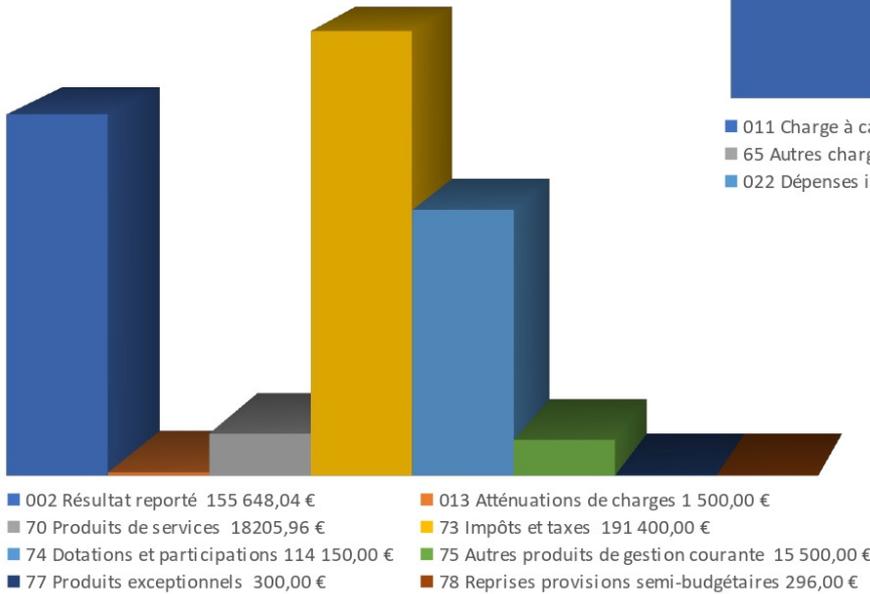


Au cours du 1er trimestre de chaque année, les élus et les services communaux travaillent de concert à l'élaboration du budget primitif. L'édition 2022 ne déroge pas à cette règle. Les résultats de clôture du budget 2021 reflètent notre volonté et notre détermination de maîtriser nos dépenses et d'augmenter nos recettes pour réaliser nos différents investissements, en témoigne les chiffres suivants :

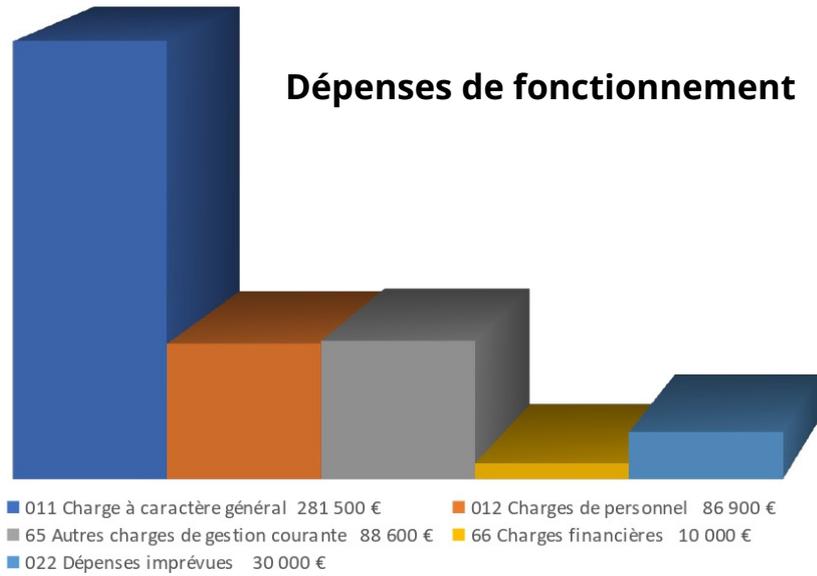
- Section de fonctionnement : Excédent de 223 689,04 €
- Section d'investissement : Excédent de 69 561,84 €

# BUDGET PRIMITIF 2022

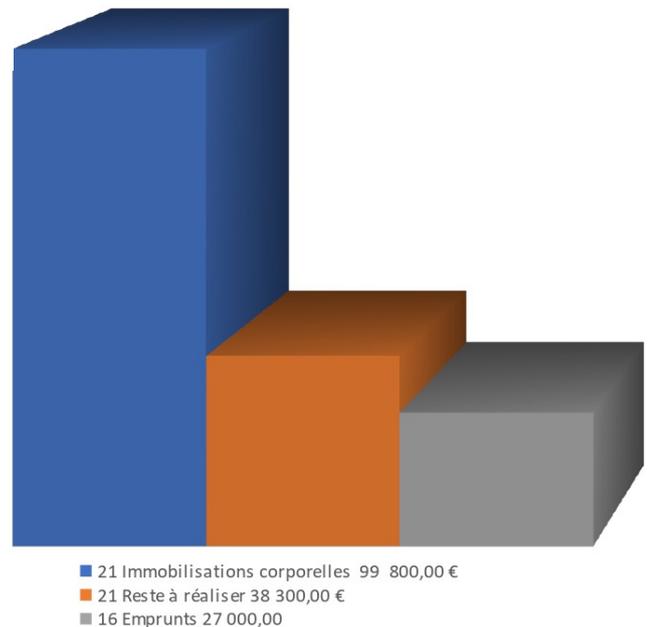
## Recettes de fonctionnement



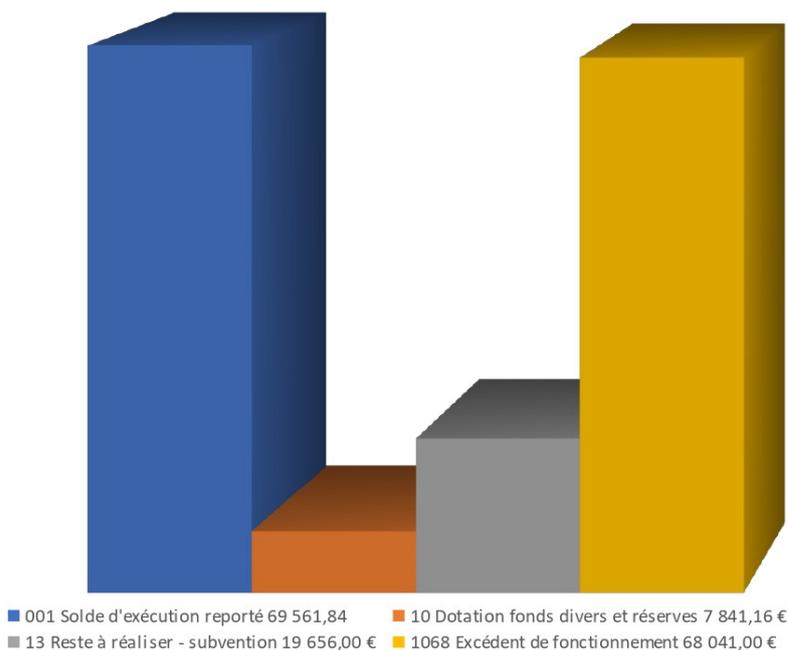
## Dépenses de fonctionnement



## Dépenses d'investissement



## Recettes d'investissement



# LES COMMISSIONS

## Commission Sociale

### Club des aînés :

Suite à la mise en sommeil du Club des Aînés, l'équipe municipale a décidé de mettre à disposition la salle communale, le mercredi à partir de 14 h.

Nos aînés peuvent ainsi se retrouver pour partager un moment de convivialité.

Ils étaient nombreux le mercredi 9 mars !



### Colis et repas de Noël :

Après de nombreuses annulations dues aux conditions sanitaires, nos aînés se sont retrouvés le dimanche 27 mars 2022, pour partager le repas de fin d'année et pousser la chansonnette. Les aînés pouvaient choisir entre le repas et le colis de produits locaux.

### Aidants numériques :

En supplément des services mis en place par Bièvre Isère Communauté, la commune met en place à partir du jeudi 05 mai 2022 de **10h00 à 12h00** des permanences :

\* pour effectuer des démarches administratives diverses : carte d'identité, permis, carte grise, impôts, retraite...

\* possibilité aussi d'initiation à l'informatique pour débutants, ou pour des personnes ayant une connaissance limitée de l'outil (apprendre ou revoir les notions de base sur l'environnement informatique, organiser ses dossiers et classer ses fichiers, naviguer sur internet, messagerie...)

Ces permanences auront lieu tous les 15 jours.



### Solidarité Ukraine

Merci pour vos dons, si vous voulez faire plus, les collectivités diffusent leurs actions sur :

<https://parrainage.refugies.info/associations/>

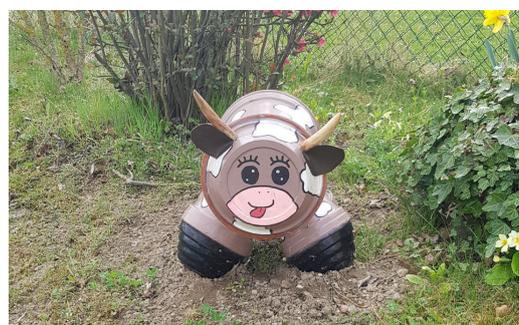
Les administrés souhaitant s'engager dans des actions de solidarité peuvent consulter la plateforme

<https://parrainage.refugies.info/benevole/>

# Commission Environnement

Les plantations pour l'embellissement du village auront lieu durant les mois d'avril et de mai. Un essai d'engazonnement sur une partie du cimetière a été réalisé en février. Nous attendons de voir le résultat avant d'envisager un engazonnement plus important.

D'autre part dans le cadre des activités périscolaires animées par Stéphanie et Pauline, les enfants ont réalisé des décorations à partir de matériaux de récupération.



# Commission Bâtiments

Avec les supports du C.A.U.E (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et Environnement) et de l'A.G.E.D.E.N (L'Association pour une gestion durable de l'énergie), la mairie a entrepris une expertise globale des deux principaux bâtiments de la commune que sont la mairie et l'église. Cette expertise a pour but d'estimer les coûts et priorités à envisager durant cette mandature et celle à venir.

La première réunion de travail a eu lieu le 09 mars 2022 avec la visite des bâtiments et la définition des priorités.



# Commission École

## Et à l'école.... Que se passe-t-il ?

En 2022, les trois écoles du RPI Toutes Aures s'engagent dans une réflexion sur le développement durable, sujet qui aujourd'hui fait partie des programmes scolaires. Ainsi, les élèves et les maitresses des 3 classes discutent des enjeux actuels de la planète et cherchent les petits gestes et solutions du quotidien qui peuvent aider à la préserver. Nous avons choisi cette année de travailler sur le thème de l'alimentation, thème qui génère beaucoup d'idées et de projets dans nos écoles.

### Au programme :

La réalisation au mois de Mai d'une œuvre artistique commune aux trois classes, à partir d'éléments recyclés : déchets papiers, plastiques, métalliques prendront une dimension artistique grâce aux petites mains créatrices de nos élèves. Tous les enfants se retrouveront à l'école de St Michel pour cette journée.

Le retour de la fête du pain ! Elle se déroulera à l'école de St Geoirs, le vendredi 13 mai, après la classe. En effet, l'école de St Geoirs dispose d'un four à pain que nous souhaitons remettre en service. L'association des Georges Antonin, avec son four, ainsi que d'autres personnes résidant sur le territoire accompagneront nos élèves pour partager leurs savoirs et savoir-faire. Ce sera l'occasion pour les enfants de découvrir plein de choses en lien avec le pain et d'apprendre à en confectionner. Leurs petits pains seront en vente dès 16h30 à l'école de St Geoirs. Le sou des écoles participera à cet évènement pour proposer de quoi boire et manger avec notre bon pain.

Venez nombreux à l'école ce jour-là !

Enfin, nous clôturerons l'année par une balade gourmande dans les coteaux. Nous souhaitons faire découvrir aux enfants les bonnes choses produites autour de chez eux. Date à définir. Gardez l'œil et les oreilles ouvertes pour ne pas rater l'information !

Cet engagement des 3 écoles dans une réflexion et dans des actions en faveur du développement durable ne fait que commencer. Chaque année nous travaillerons sur des thèmes en lien avec cette problématique. Pour cela, l'école accueille les personnes désireuses de réfléchir et agir à nos côtés.

**Vous pouvez contacter les directrices si vous souhaitez participer à l'aventure, nous vous attendons !**

## Ce que disent les élèves :

En automne on est allés à la piscine. On a fait du toboggan, on a appris à faire la fusée, on a fait des sauts avec les copains. Et on a bien progressé !

Le 10 février, la ludothèque est venue à l'école de St Geoirs pour nous faire découvrir des jeux. Nous avons joué à la forêt enchantée, à la montagne de vaches... cette journée était trop bien ! Aux deux récréations, on a joué à poule-renard-vipère avec Marion et la maitresse car on a eu un privilège de classe en gagnant 10 étoiles de classe. C'était trop bien ! Mais Marion et la maitresse étaient bien fatiguées...



Jeudi 10 février nous avons planté des framboisiers et des fraisiers. Ils étaient petits. La maman d'Adélaïde nous les a offerts. Merci !

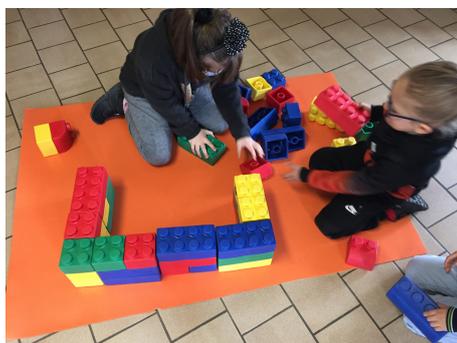
A l'école, avant chaque vacance, on fait un petit marché avec nos créations manuelles.

Le 1<sup>er</sup> mars, pour Carnaval, il y avait plein de déguisements : un loup-garou, un footballeur, un Mario Bross, une diablesse, une sirène squelette, un dragon, une mariée zombie, la Belle, une princesse, Charlie Chaplin... On a passé une journée entière déguisés, même pour manger ! Cette journée était incroyable.



Jeudi 3 mars on a fait une balade historique dans le village de Saint-Geoirs. On a cherché des indices sur le passé : des dates, des objets, des noms, on a cherché des monuments ... On a marché. Maintenant, on va demander aux gens de Saint-Geoirs comment la vie se passait avant.

Le jeudi 17 mars, les 3 écoles du R.P.I. se sont réunies à l'école de St Geoirs pour partager une journée jeux, en partenariat avec la ludothèque. Une grande réussite !



# Commission Animations



## Le repas Beaujolais

Le 20 novembre 2021 nous avons (enfin !) eu l'opportunité d'organiser notre première manifestation. Cette soirée "Repas Beaujolais" aura permis à de nombreuses personnes de se retrouver et de partager un moment convivial après deux années difficiles. Les délicieuses caillettes du traiteur Jean-Claude REY ont ravi les papilles de tous les convives !

**La fête de la Saint Georges**

**SAINT-GEOIRS**  
**Samedi 30 avril**  
**à partir de 16h**

**Animations:**  
Troc aux plantes, Chasse au trésor,  
Château gonflable, Pains, Brioches,  
Chants populaires,  
Restauration, Buvette, ...

**Ronde aux flambeaux**  
**Feu d'artifice**

Organisée par la commune  
et les associations de Saint-Geoirs

Conception - réalisation Association Georges Antonin, les métiers d'antan IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

Cette année 2022 démarre sous de meilleurs auspices avec le retour de la fête de la St-Georges le 30 Avril et le bal programmé le 9 Juillet.

## ETAT CIVIL

### Naissance

24 janvier 2022 LIVRIERI Emma, Rose, fille de LIVRIERI David et Mélissa

### Décès

02 janvier 2022 MENEROUD Alain Paul Albert

# LES ASSOCIATIONS

## Association Georges Antonin, les métiers d'antan

Après deux années d'abstinence (!...) nous sommes heureux de pouvoir reprendre progressivement nos activités.

Après notre traditionnelle matinée boudins, début mars, une animation lors des journées «les mots du Gène» à Viriville, nous serons présent avec un grand plaisir à la fête de la Saint Georges le 30 avril prochain.

Nous sommes plein d'espoir car en plus des quelques sorties que nous prévoyons en cours d'année (planning en cours de finalisation), nous avons prévu :

**La fête du Village Georges Antonin les 5 et 6 août 2023...**

Notez bien la date !

En vous espérant toutes et tous en bonne forme, au plaisir de nous rencontrer à nouveau.  
Anatole, pour le CA

Page facebook : [www.facebook.com/georges-antonin-38590](http://www.facebook.com/georges-antonin-38590)

Site internet: <https://georges-antonin.pepsup.com>

Adresse de messagerie : [georges.antonin@netc.fr](mailto:georges.antonin@netc.fr)



## ACCA : La chasse

Dimanche 9 janvier a eu lieu notre traditionnelle matinée boudins, qui a connu un vif succès, comme chaque année. 120 litres de Sang ont été préparés pour satisfaire la demande.

Nous remercions tous les amateurs de bons boudins !  
La saison de chasse s'est terminée par le bilan du gibiers tué accompagné d'une fondue bourguignonne de chevreuil, à la cabane des chasseurs.



## La pêche

La Gaule de st Geoirs.

L'ouverture s'est déroulée avec le beau temps malgré des eaux basses sur le Rival et la Coule. 40kg de truites ont été lâchés pour satisfaire les pêcheurs.

Prochain lâché le samedi 23 avril.

Les cartes de pêche peuvent être achetées à l'armurerie Peyron.

Bonne saison de pêche à tous.

Le Bureau.

# Les Voies du billoux

Après une période pour le moins compliquée, notre groupe vocal va reprendre son souffle et ses activités.

Alors que nous espérons tous un retour à une vie normale, quelques projets se profilent à l'horizon.



- Dimanche 3 Avril : nous avons participé à l'animation du repas lors d'une marche humanitaire pour l'opération «YAKHIA» pour le Niger.

Nous serons le :

- Samedi 30 Avril : Fête de la St Georges à St Geoirs
- Vendredi 13 Mai : Repas organisé au profit de l'opération «Orange» de sœur Emmanuelle à la salle des fêtes de St Etienne de St Geoirs à 20h30.

Nous serons ravis de vous retrouver nombreux au cours de ces manifestations .

---

## La Georgia



L'association La Georgia a tenu son assemblée générale le 03 mars 2022.

Après deux années difficiles, nous allons pouvoir reprendre nos activités.

L'association participera le 30 avril prochain à la fête de la Saint Georges.

Notre fameux repas «cochon » aura lieu le dimanche 05 juin.

Et enfin, le 22 octobre 2022, nous vous proposerons une soirée «tête de veau / saucisson».

Alors, réservez ces dates.

Pour fonctionner, pour mener à bien de nouveaux projets et animations, nous avons besoin de bénévoles. Alors si vous avez envie de rejoindre une équipe solidaire, dynamique et motivée, n'hésitez pas à nous contacter ; nous avons besoin de vous ( venez nous rencontrer lors de la Saint Georges).



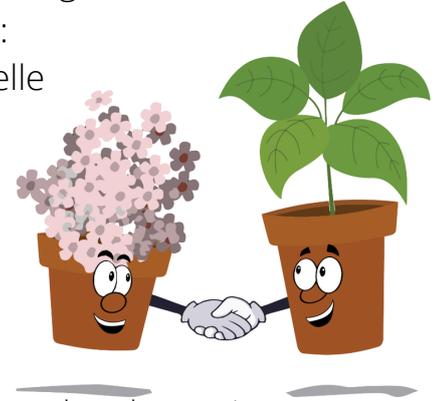
L'équipe de La Georgia

## Fête de la Saint Georges

Dans le cadre de la fête de la Saint Georges qui aura lieu le 30 avril prochain, l'association « Arts en Geoirs » organise un troc plants et une vente de plants.

Le troc plants consiste en un échange de plants : fleurs annuelles, légumes, fleurs vivaces, arbustes ; et obéit aux règles suivantes :

- Un plant de fleur annuelle s'échange avec un plant de fleur annuelle ou un plant de légumes
- Un plant de vivace s'échange avec un plant de vivace ou 2 plants annuels
- Un arbuste s'échange avec un arbuste
- Un arbuste peut s'échanger avec plusieurs plants annuels



Vous pouvez donc venir à la fête de la Saint Georges avec vos surplus de semis ou vos dédoublages de vivaces, etc. et repartir avec d'autres plants.

Pour ceux qui n'auront rien à échanger, nous offrons la possibilité d'acheter des plants de fleurs ou de légumes.

Nous espérons vous retrouver très nombreux à échanger. C'est le gage de la réussite de ce troc plants qui peut vous permettre d'avoir des plants divers pour le jardin, à moindre frais.

---

### Ateliers exceptionnels

L'association « Arts en Geoirs » organisera, avec l'aide d'intervenants extérieurs (de l'association Georges Antonin), en plus de ses ateliers réguliers, des ateliers exceptionnels, ouverts à tous, les samedis matin de 9h à 12h les 21 mai, 4 juin et 11 juin prochains pour apprendre au choix :

- la confection de paniers en bois
- la fabrication de paniers tressés en châtaignier ou osier
- la tapisserie d'ameublement



Les trois séances sont nécessaires pour s'initier pleinement à l'atelier de votre choix.

Participation :

- adhérent:12€
- non adhérent : 20 €

Si vous êtes intéressés, merci de joindre Brigitte PARADIS au 06.66.43.16.22.

Inscriptions avant le 30 avril 2022.

---

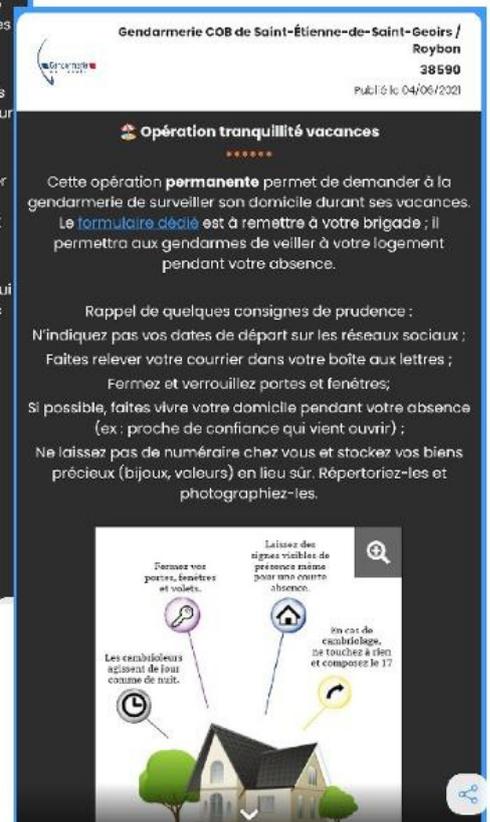
### Marché de Noël artisanal

Après le succès de notre premier marché de Noël artisanal, nous avons décidé de réitérer cette fête le 4 décembre 2022. Nous vous donnerons plus d'informations dans les prochains bulletins.

# INFOS PRATIQUES

La communauté de brigades de gendarmerie de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs et de Roybon dispose d'un compte PanneauPocket. Par ce moyen informatique moderne, des alertes locales, des messages de prévention et des conseils divers sont diffusés.

Nous vous invitons à télécharger l'application PanneauPocket, rechercher « Gendarmerie COB de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs / Roybon », sélectionner le  et consulter les brèves !



## Urbanisme

# Dépôts de permis travaux

## Maison individuelle : quelles autorisations, pour quels travaux ?

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

Avant de commencer les travaux, il est conseillé de **demandeur un certificat d'urbanisme** pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire.

Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

Pas facile de savoir ce qu'il faut demander ni dans quelle situation déclarer des travaux.

Pour vous aider, nous avons établi une illustration récapitulative des démarches administratives en urbanisme à déposer.

Attention toutefois, ceci est à titre indicatif, il y a certains cas particuliers selon les aléas des terrains.

**Nous invitons chaque demandeur de se rapprocher du secrétariat de mairie pour confirmer le formulaire avant de le remplir.**

**Les zones classées A** (agricoles), en application du règlement : ces zones sont dédiées à l'agriculture et la construction y est généralement impossible sauf, dans certains cas précis : par exemple, si les nouvelles constructions ont pour but l'exploitation agricole.

**Les zones classées N** (naturelles), en application du règlement : la construction y est généralement impossible pour des raisons environnementales.

**UN** = constructibles.

**Démolition** (Permis de démolir)

**Affouillement et exhaussement**

- jusqu'à 100m<sup>2</sup> **PF**
- si hauteur ≥ 2m et si plus de 100m<sup>2</sup> **DP**

**Enrochement / mur de soutènement** **PF**  
(mais interdit à moins de 2 mètres des limites séparatives)

**Appentis, auvent et assimilés accolés à la maison**

- Surface > 5 et ≤ 20m<sup>2</sup> en zone A et N **DP**
- Surface > 20m<sup>2</sup> en zone A et N **PC**
- Surface > 5 et ≤ 40m<sup>2</sup> en zone UN **DP** (sauf exception)
- Surface > 40m<sup>2</sup> en zone UN **PC**

**Panneaux photovoltaïques**

- Quelque soit la surface **DP**

**Réfection de toiture** **DP**

si la réfection est à l'identique

**Création ou modification d'ouverture** **DP**

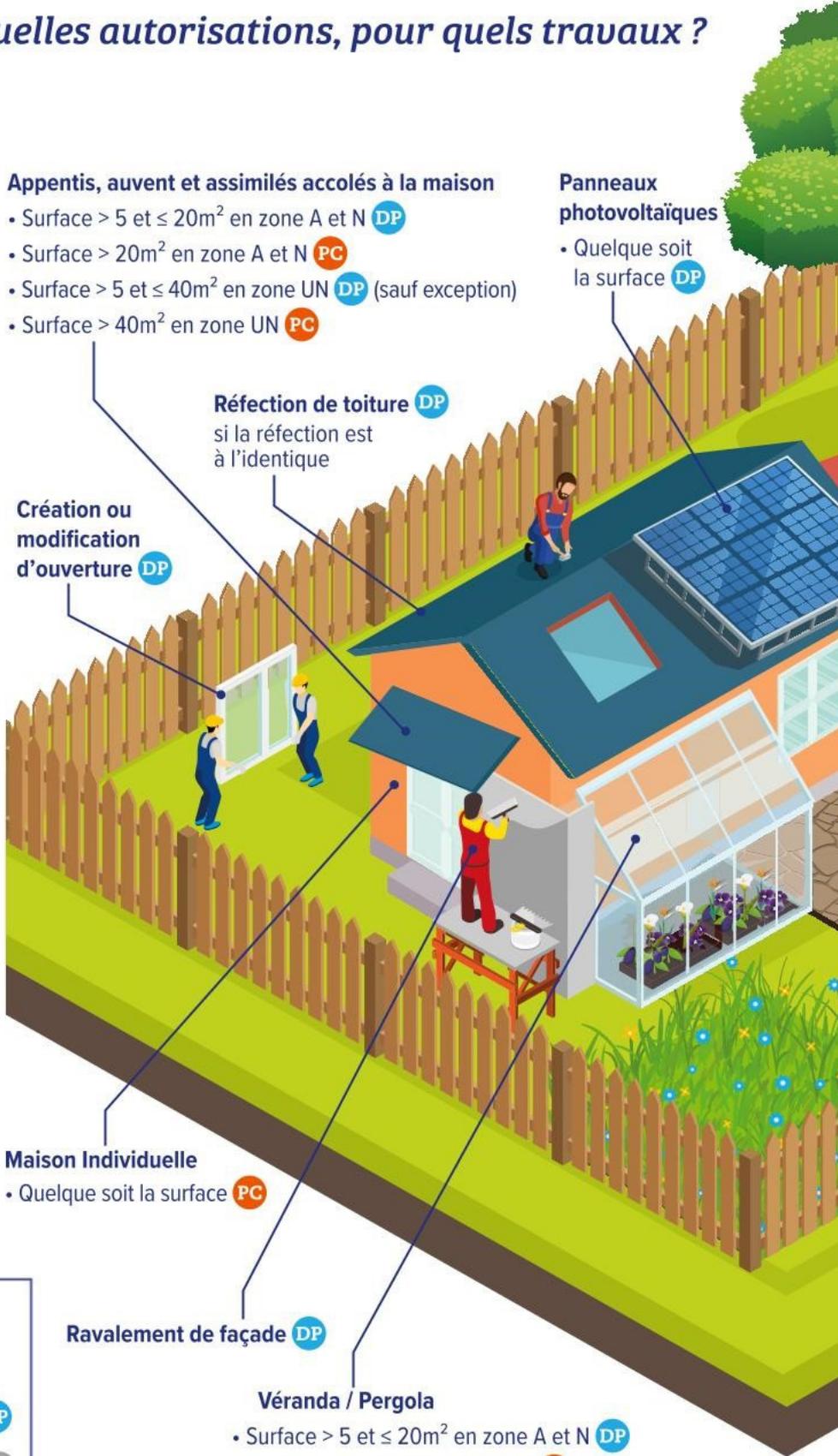
**Maison Individuelle**

- Quelque soit la surface **PC**

**Ravalement de façade** **DP**

**Véranda / Pergola**

- Surface > 5 et ≤ 20m<sup>2</sup> en zone A et N **DP**
- Surface > 20m<sup>2</sup> en zone A et N **PC**
- Surface > 5 et ≤ 40m<sup>2</sup> en zone UN **DP** (sauf exception)
- Surface > 40m<sup>2</sup> en zone UN **PC**



**DP** DÉCLARATION PRÉALABLE

**PC** PERMIS DE CONSTRUIRE

**PF** PAS DE FORMALITÉ

## La dématérialisation des autorisations d'urbanisme

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, il est désormais possible de déposer sa demande d'autorisation d'urbanisme sur internet !**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les communes sont en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. Cette démarche s'inscrit dans un processus plus global de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne.

Grâce à la dématérialisation, **vous pouvez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne**, à tout moment et où que vous soyez, dans **une démarche simplifiée**.

Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture des mairies : en déposant vos demandes de permis de construire en ligne, **faites des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !**

Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée.

À noter **qu'il est toujours possible**, pour les personnes qui ne souhaitent pas utiliser ce processus numérique, **de déposer sa demande d'autorisation par voie papier** en mairie.

### À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022

**Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ? Déposer une demande de permis de construire ou d'aménager ?**

Le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme **par voie numérique** se fait uniquement par l'intermédiaire **d'un portail informatique accessible depuis un site dédié et sécurisé sur Internet**. Aucun dépôt par simple mail ne sera accepté.

Ce portail est mis en place sur l'ensemble des communes du territoire de Bièvre Isère.

**Déposez votre dossier sur :**

<https://bievre-isere.geosphere.fr/guichet-unique>

Après avoir créé votre compte, accédez à votre espace pour déposer votre dossier et vos pièces complémentaires, suivre votre procédure d'instruction ou encore obtenir votre arrêté une fois le dossier instruit.

### Garage accolé à la maison

- Surface > 5 et ≤ 20m<sup>2</sup> en zone A et N **DP**
- Surface > 20m<sup>2</sup> en zone A et N **PC**
- Surface > 5 et ≤ 40m<sup>2</sup> en zone UN **DP** (sauf exception)
- Surface > 40m<sup>2</sup> en zone UN **PC**

### Garage non accolé à la maison

- Surface > 5 et ≤ 20m<sup>2</sup> **DP**
- Surface > 20m<sup>2</sup> **PC**

### Abri de jardin et assimilés

- Surface > 5 et ≤ 20m<sup>2</sup> **DP**
- Surface > 20m<sup>2</sup> **PC**

### Piscine

- Surface < 10 m<sup>2</sup> **PF**
- Surface > 10 et ≤ 100m<sup>2</sup> **DP**

### Changement de destination

- Sans modification de l'aspect extérieur ou des murs porteurs **DP**
- Avec modification de l'aspect extérieur ou des murs porteurs **PC**

### Extension d'habitation

- Surface > 5 et ≤ 20m<sup>2</sup> en zone A et N **DP**
- Surface > 20m<sup>2</sup> en zone A et N **PC**
- Surface > 5 et ≤ 40m<sup>2</sup> en zone UN **DP** (sauf exception)
- Surface > 40m<sup>2</sup> en zone UN **PC**

Clôture **DP** Haies **PF**

### Terrasse

- Au niveau du terrain naturel ou légère surélévation (jusqu'à 50cm) **PF**
- Si surélévation supérieure à 50cm **DP** ou **PC** (suivant la surface)

## TOUT SAVOIR SUR MaPrimeRénov'

Créée dans le cadre du plan de relance, MaPrimeRénov' est une aide à la rénovation énergétique destinée aux ménages. Son montant est calculé en fonction des ressources du foyer et du gain écologique permis par ces travaux.

### Quels sont les critères d'éligibilité ?

Tous les propriétaires, qu'ils occupent ou non le logement qui fait l'objet de la demande, sont éligibles à MaPrimeRénov'.

Pour savoir quel est le montant des aides auxquelles vous avez droit, il faut d'abord identifier à quelle catégorie MaPrimeRénov' vous appartenez. Cette dernière est définie par votre revenu fiscal de référence (RFR) indiqué sur l'avis d'imposition mais aussi la localisation du logement (en île de France ou hors île de France). Ainsi pour un logement situé en Isère :

Nombre de personne composant le ménage (foyer fiscal)	MaPrimeRénov' Bleu	MaPrimeRénov' Jaune	MaPrimeRénov' Violet	MaPrimeRénov' Rose
1	≤ 14 879 €	≤ 19 074 €	≤ 29 148 €	> 29 148 €
2	≤ 21 760 €	≤ 27 896 €	≤ 42 848 €	> 42 848 €
3	≤ 26 170 €	≤ 33 547 €	≤ 51 592 €	> 51 582 €
4	≤ 30 572 €	≤ 39 192 €	≤ 60 336 €	> 60 336 €
5	≤ 34 993 €	≤ 44 860 €	≤ 69 081 €	> 69 081 €
Par personne supplémentaire	+ 4 412 €	+ 5 651 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour bénéficier de MaPrimeRénov', vous devez obligatoirement faire appel à des entreprises Reconnues Garanties de l'Environnement (RGE).

### Quels sont les travaux concernés ?

Les travaux de rénovation énergétique concernés par cette aide sont :

Isolation	Chauffage	Ventilation	Audit énergétique
Isolation thermique des fenêtres (double ou triple vitrage)	Chaudière à granulés	Ventilation mécanique contrôlée (VMC) double flux	
Isolation des murs par l'extérieur	Réseaux de chaleur ou de froid		
Isolation des murs par l'intérieur	Foyers fermés, insert		
Isolation des toitures terrasses	Chaudière à gaz très haute performance		
Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles	Pompe à chaleur (géothermique, solarothermique, air-eau)		

	Poêle à granulés		
	Poêle à bûches		
	Chauffage solaire		
	Équipement solaire hybride		
	Chaudière à bûches		
	Chauffe-eau solaire		
	Chauffe-eau thermodynamique		
	Dépose d'une cuve à fioul		



### LE SAVIEZ-VOUS ?

MaPrimeRénov' est cumulable avec d'autres aides : la Prime CEE, la TVA à 5,5 %, l'éco-prêt à taux 0.

### Quelles sont les démarches à effectuer ?

1. Avant le début des travaux, demandez des devis auprès des professionnels RGE
2. Lorsque le choix du professionnel est fait, vous pouvez faire votre demande sur le site <https://www.maprimerenov.gouv.fr> et déposer votre dossier complété des pièces justificatives demandées (devis d'un artisan RGE, papiers d'identité, revenus, etc).
3. Un accusé de réception sera envoyé par email. Votre dossier sera alors en cours d'étude pour vérifier son éligibilité. Si c'est le cas, vous serez à nouveau notifié de la bonne attribution de la prime. Ce sera le moment d'entamer vos travaux !
4. Après la réalisation de vos travaux, vous devrez demander une facture à l'entreprise RGE qui s'est occupée du chantier.
5. Puis, il vous suffira de faire la demande de versement de votre prime sur le compte que vous aurez créé au début de l'opération, de transmettre votre facture et votre RIB et d'attendre !



### LE SAVIEZ-VOUS ?

En plus de ces primes, vous pouvez bénéficier de bonus :

- . Si les travaux permettent à votre logement de ne plus avoir une étiquette énergétique comprise entre F et G, vous pouvez décrocher un bonus "sortie de passoire" ;
- . Si les travaux vous permettent d'atteindre l'étiquette énergétique A ou B, vous pouvez obtenir le bonus "bâtiment basse consommation" ;
- . Il existe un forfait "assistance à maîtrise d'ouvrage" pour les ménages désirant être accompagnés pendant leurs travaux ;
- . Il existe un forfait « rénovation globale » pour les ménages éligibles à MaPrimeRénov' Bleu et MaPrimeRénov' Jaune.

Cet article a été rédigé par TE38.

+ d'info : [www.te38.fr](http://www.te38.fr)

## Médaille d'Or à Paris !

Pour leur troisième participation consécutive au Concours Général Agricole de Paris 2022, Christophe et Guillaume Jay ont décroché une magnifique médaille d'or pour leur Huile de Noix Vierge 1ère Pression !

Après deux médailles d'argent obtenues en 2019 et 2020, cette troisième médaille vient récompenser un savoir-faire authentique et de nombreuses années de travail.

Vous pouvez retrouver tous leurs produits sur le site de la ferme Gaec du Rocher  
[www.fermegaecdurocher.com](http://www.fermegaecdurocher.com)

**NOIX DE GRENOBLE**  
CING

**LA NOIX DE GRENOBLE**

APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE  
MÉDAILLE D'OR  
PARIS 2022  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Gaec du Rocher*

38590 Saint-Geoirs

Huile de Noix Vierge 1ère Pression lot 021

Illustration of walnuts and walnut shells.

**Corinn' coiff**

**06 68 35 17 53**

Corinne Buisson  
vous coiffe à votre domicile  
du lundi au samedi inclus

Illustrations of various hairstyles: long wavy hair, short grey hair, blonde bob, red hair, and curly red hair.

### Les critères de qualité des indices de présence du loup

Dans le cadre plan national d'action, le réseau loup-lynx contribue au suivi de la population lupine. Ce suivi est basé notamment sur l'analyse d'indices de présence récoltés par les membres du réseau, spécialement formés à cet effet. Cette formation apporte une garantie technique de prise en compte des indices à partir de critères de qualité.

**Dans la mesure où certaines personnes non formées pourraient découvrir des indices, il est admis qu'elles peuvent contribuer au suivi dans les conditions suivantes :**

- Les indices qu'elles relèvent doivent être **envoyés à un correspondant** du réseau (par défaut, au service départemental de l'OFB), ou déclarés en ligne : <https://www.loupfrance.fr/suivi-du-loup/declarer-un-indice/> ;
- Ils doivent **respecter les critères de qualité listés dans la présente note** ;
- Cette procédure ne saurait remettre en cause l'organisation du réseau, qui repose sur un engagement de personnes formées.

Dans ces conditions, l'OFB s'engage à :

- **Former l'ensemble des personnes qui souhaiteraient contribuer activement** au réseau,
- **Prendre en compte l'ensemble des indices transmis** sous réserve qu'ils respectent les clauses minimales techniques.

Les indices de présence peuvent être des observations (visuelles ou issues des pièges photos), des traces, des carcasses de proies sauvages, des indices biologiques (poils, sang, urine et crottes), des hurlements, etc.

**Les indices ne pourront être pris en compte que s'ils permettent d'identifier avec certitude :**

- **La date** ;
- **Le département** ;
- **La commune** ;
- **Une carte avec la localisation précise de l'indice** ;
- **Les coordonnées de l'observateur** ;
- **Des images et mensurations précises des éléments décrits** (à ce titre, les images en provenance de pièges photographiques sont particulièrement attendues).

L'animateur régional du réseau pourra procéder à une vérification ou à une demande d'information complémentaire en cas de besoin.

Tout comme ceux recueillis par les membres du réseau, ces indices seront analysés sur la base de critères techniques (étudiés en formation) pour déterminer leur classement :

- **Retenu** (c'est-à-dire que les éléments permettent de converger vers l'identification d'un indice de loup);
- **Non retenu** (c'est-à-dire que les éléments ne permettent pas de converger vers l'identification d'un indice de loup) ;
- **Invérifiable** (c'est-à-dire que les éléments sont insuffisamment documentés pour permettre de conclure).

L'ensemble des indices reçus par le réseau sont intégrés au suivi de la population et font l'objet d'une publication sur les bulletins du réseau (voir site [www.loupfrance.fr](http://www.loupfrance.fr)). En cours d'année 2022, un nouvel outil informatique permettra de suivre la remontée des indices de manière plus réactive.

# Dates à retenir

## Avril

- dimanche 10 : élections présidentielles,
- 1er tour
- samedi 23 : lâchée de truites
- dimanche 24 : élections présidentielles,
- 2ème tour
- samedi 30 : Fête de la St Georges

## Mai

- jeudi 05 : permanence aidant numérique à la mairie, tous les 15 jours
- vendredi 13 : fête du pain avec les écoles du RPI, vente à partir de 16h30
- vendredi 13 : Les Voies du Billoux animation à St Etienne de St Geoirs
- dimanche 15 : vente de brioches, SOU des écoles
- samedi 21 : association Arts en Geoirs, ateliers confections 1/3
- lundi 23 : Don du Sang à St Hilaire de la Côte, **avec mini garderie**
- samedi 28 : fête des mères
- lundi 30 : Don du Sang à St Etienne de St Geoirs, **avec mini garderie**

## Juin

- samedi 04 : association Arts en Geoirs, ateliers confections 2/3
- dimanche 05 : Repas "Cochon", association La Georgia
- samedi 11 : association Arts en Geoirs, ateliers confections 3/3
- dimanche 12 : élections législatives
- dimanche 18 : élections législatives

## Juillet

- vendredi 08 : début des vacances scolaires
- samedi 09 : bal d'été de St Geoirs
- samedi 23 : journée Ambroisie

## Août

- lundi 22 : Don du Sang à La Frette, **avec mini garderie**
- lundi 29 : Don du Sang à St Michel de St Geoirs

## Septembre

- Jeudi 01 : rentrée scolaire

## Octobre

- samedi 22 : soirée "tête de veau / saucisson", association La Georgia
- lundi 31 : Don du Sang à St Etienne de St Geoirs, **avec mini garderie**

## Novembre

- Lundi 07 : Don du Sang à St Hilaire de la Côte, **avec mini garderie**
- samedi 19 : repas Beaujolais

## Décembre

- dimanche 4 : marché de Noël Artisanal, association Arts en Geoirs

### Mairie de Saint Geoirs :

ouverture au public

Mardi : 8h30-12h et 13h-16h30

Vendredi : 14h-17h

Tél : 04.76.65.47.63

Email : [secretariat@mairiestgeoirs.fr](mailto:secretariat@mairiestgeoirs.fr)

**permanence du Maire et des Adjointes : le 2ème et 4ème jeudi du mois de 19h à 20h ou sur RDV**



" Le Village de Saint-Geoirs 38 "



<https://app.panneaupocket.com/ville/908638526-saint-geoirs-38590>

Chef de rédaction : Nadine GRANGIER - Rédaction : Le Conseil Municipal

Mise en page : Commission information - Photos : Les commissions